



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Métamorphose au cœur du village de Petit-Saguenay : 4,86 M\$ investis dans les aménagements urbains et le CPE

Petit-Saguenay, le 17 juin 2024 – La municipalité de Petit-Saguenay dévoilait ce lundi les nouveaux aménagements qui ont été réalisés dans la dernière année au cœur du village. Avec 4 859 439 \$ d'investissements, les changements sont majeurs et viennent complètement revitaliser les espaces publics de Petit-Saguenay.

Dans un objectif de mobilité active, une promenade a été aménagée le long de la route 170, avec notamment une terrasse offrant un point de vue sur la rivière Petit-Saguenay qui traverse la municipalité. Une aire de repos pour les cyclistes s'ajoute également à proximité du casse-croûte Le P'tit Sag, dont la cour et la terrasse ont été complètement réaménagées.

Du côté du bureau d'information touristique, en plus des accès qui ont été revus pour les personnes à mobilité réduite, deux bornes de recharge rapide du Circuit électrique d'Hydro-Québec ont été ajoutées, ainsi qu'un stationnement de véhicules récréatifs (VR) qui est rendu disponible gratuitement aux amateurs de *Van Life*. Une flotte de 9 vélos à assistance électrique est maintenant offerte en location aux touristes et à la population du côté du bureau d'information touristique.

Dans le même bâtiment que le bureau d'information touristique, des travaux majeurs ont permis d'aménager de nouveaux locaux pour le CPE La Planète-à-Mars. Rappelons que le CPE devait déménager dans de plus grands locaux pour répondre à la demande croissante dans le milieu. Les travaux ont permis d'ajouter 5 places poupon à l'offre existante, ce qui porte la capacité du CPE à 13 enfants au total.

Le Parc de la Croix, situé sur l'autre rive de la rivière Petit-Saguenay s'est, pour sa part, refait une beauté avec l'ajout d'un pavillon communautaire en bois, d'un bloc sanitaire, de jeux d'eau et de terrains de pétanque éclairés. Le parc devient ainsi un espace de détente et de loisirs tout autant pour les familles, que pour les personnes âgées et les touristes de passage. Des événements pourront y être désormais organisés, comme la fête de la Saint-Jean-Baptiste qui s'y tiendra le 23 juin prochain.

Toujours avec en tête l'objectif de favoriser la mobilité active, une passerelle piétonnière et cyclable de 40 mètres a été installée au-dessus de la rivière pour relier les aménagements réalisés le long de la route 170 au parc de la Croix. Ce lien entre les deux rives est également une invitation pour la clientèle de l'épicerie et du casse-croûte à traverser la rivière pour déguster un repas à emporter dans le parc.

Sur l'ensemble du projet, ce sont plus de 2 000 plantes, arbustes et arbres qui ont été plantés, contribuant ainsi à l'embellissement des espaces publics et à la création d'îlots de fraîcheur dans un contexte d'augmentation des épisodes de canicule.

La municipalité profite de l'occasion pour honorer la mémoire de Mathilde Tremblay, dont la promenade portera le nom. Madame Tremblay est une figure féminine qui a marqué l'histoire de Petit-Saguenay à une époque où les femmes occupaient peu de postes d'autorités. Elle fut la propriétaire du magasin général au cœur du village de Petit-Saguenay de 1952 à 1967. Un panneau d'interprétation a été installé sur place.

La contribution du gouvernement du Québec s'élève à 1 939 164 \$ et provient du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, du ministère des Transports et de la Mobilité Durable, du ministère de la Famille et du ministère du Tourisme, en collaboration avec Tourisme Saguenay – Lac-Saint-Jean. Le gouvernement du Canada apporte quant à lui une aide de 1 800 000 \$ via les programmes d'Infrastructure Canada et de Développement économique Canada. La MRC du Fjord-du-Saguenay est également de la partie, avec une participation de 402 000 \$. La contribution de la municipalité de Petit-Saguenay s'établit à 510 275 \$. La Caisse Desjardins La Baie – Bas-Saguenay ainsi que le Regroupement Loisir et Sport du Saguenay – Lac-Saint-Jean apportent une aide de 50 000 \$ et 8 000 \$ respectivement. Hydro-Québec investit pour sa part une somme de 150 000 \$.

Citations :

« La vitalité des petites municipalités et de nos villages est importante. Notre gouvernement y croit et n'hésite pas à contribuer financièrement à rendre ces coins de pays les plus attrayants possibles pour les touristes, mais surtout pour ceux qui y vivent. Québec injecte plus de 1,9 M\$ dans la plus importante métamorphose du village de Petit-Saguenay. »

Andrée Laforest, députée de Chicoutimi, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

« Nos communautés en milieu rural forment ce que nous appelons un royaume. Nous proposons ainsi aux familles de partout, des milieux de vie exceptionnels. Ces investissements du gouvernement caquiste témoignent, de façon significative, notre reconnaissance de leur apport à cette richesse collective que constitue le Québec et ses régions. »

François Tremblay, député de Dubuc et adjoint parlementaire de la ministre du Tourisme

« Nous venons de réaliser le plus important projet d'aménagement urbain de l'histoire de Petit-Saguenay, un projet qui s'inscrit dans notre logique de développement durable. Au niveau économique, nous avons mis en valeur les commerces et services existants et favorisé le développement de nouveaux commerces au cœur du village. Au niveau social, nous avons créé des espaces publics qui deviennent des lieux de rassemblement inclusifs, sécuritaires et de vie active. Au niveau environnemental, nous avons complètement revégétalisé nos espaces publics et installé des aménagements pour favoriser le transport actif. »

Philôme La France, maire de Petit-Saguenay

« La MRC du Fjord-du-Saguenay est fière d'annoncer une contribution financière de 402 000\$ à ce projet. Ce dernier aura un impact significatif sur le dynamisme de la municipalité de

Petit-Saguenay, son industrie touristique ainsi que sur l'ambiance générale et le sentiment d'appartenance des résidents. La revitalisation du cœur du village est un élément clé favorisant l'attraction et la rétention de nouveaux arrivants. Ce réaménagement contribuera également à améliorer l'offre de service et s'aligne parfaitement avec nos objectifs. »

Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay

« Notre appui au projet de la Municipalité de Petit-Saguenay témoigne de l'engagement de notre gouvernement à soutenir le développement économique des collectivités de toutes tailles, dans toutes les régions. Les travaux d'amélioration de la promenade riveraine piétonne et du parc de la Croix, de même que la construction d'une passerelle piétonne et cycliste sauront dynamiser et améliorer le milieu de vie de la communauté en lui offrant un lieu accessible à tous. Bravo à toute l'équipe de la Municipalité de Petit-Saguenay pour ce beau projet! »

L'honorable Soraya Martinez Ferrada, ministre du Tourisme et ministre responsable de DEC

« C'est une journée très significative pour les enfants et les familles de la municipalité de Petit-Saguenay. Des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité permettent aux enfants de profiter d'un environnement exceptionnel pour se développer et s'épanouir. C'est aussi une excellente nouvelle pour les parents de la région qui pourront bénéficier des services à un coût abordable et savoir que ce qu'ils ont de plus précieux est en sécurité. Je profite de l'occasion pour saluer le travail de toutes celles et ceux qui ont rendu possible la mise sur pied de ce beau projet et je souhaite de merveilleux moments aux enfants ainsi qu'à l'ensemble du personnel. »

Suzanne Roy, ministre de la Famille et ministre responsable de la Montérégie

« La beauté naturelle du site de la municipalité de Petit Saguenay vient d'être rehaussée par ce projet d'aménagement urbain très original. La qualité de vie des citoyens et des visiteurs, déjà comblée par tant de grandeur, en bénéficie de belle façon. La Caisse Desjardins de La Baie—Bas-Saguenay est très fière d'y contribuer comme elle appuie année après année les initiatives des organismes publics et communautaires du secteur. Bravo aux promoteurs du projet et bonne continuation à toute la population. »

Mario Simard, président du conseil d'administration de la caisse Desjardins de La Baie—Bas-Saguenay.

Détail du financement :

<i>Source de financement</i>	<i>Contribution</i>
<i>Ministère des Affaires municipales – FRR volet 4</i>	50 000 \$
<i>Ministère des Affaires municipales – PRIMA</i>	100 000 \$
<i>Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Entente de contribution</i>	99 000 \$
<i>Ministère des Transports et de la Mobilité durable – TAPU</i>	586 350 \$
<i>Ministère de la Famille</i>	1 028 814 \$
<i>Ministère du Tourisme et Tourisme Saguenay – Lac-Saint-Jean - EPRTNT</i>	75 000 \$
<i>Infrastructure Canada – FTA</i>	1 320 000 \$
<i>Infrastructure Canada – Initiative canadienne pour les collectivités en santé</i>	5 000 \$
<i>Développement économique Canada - FCRC</i>	475 000 \$
<i>MRC du Fjord-du-Saguenay – Entente de vitalisation</i>	200 000 \$
<i>MRC du Fjord-du-Saguenay – PSPS</i>	202 000 \$

<i>Municipalité de Petit-Saguenay</i>	510 275 \$
<i>Hydro Québec</i>	150 000 \$
<i>Caisse Desjardins La Baie – Bas-Saguenay</i>	50 000 \$
<i>Regroupement Loisir et Sport du Saguenay – Lac-Saint-Jean</i>	8 000 \$
TOTAL :	4 859 439 \$

– 30 –

Source de la municipalité :
 Juliette Charpentier
 Directrice du développement
 418-924-9034